LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 14:53

Date de publication : mercredi 3 janvier 2024 à 02:22

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par acte SSP du 29/12/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CHARLIE
Objet social : Boulangerie, pâtisserie, et plus largement fabrication de biscuits, viennoiseries, glaces, confiseries, fournil ; Salon de thé, préparation et vente de plats à consommer sur place et à emporter ; Vente d'objets de décoration et des arts de la table ; Organisation de tout type d'évènement (mariage, baptême, anniversaire, liste non exhaustive) ; Fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter ; Achat et vente de café, thé, chocolat, produits d'épicerie fines et du terroir ; Activités culturelles (lectures, ateliers presse, œnologie, liste non exhaustive) ; Dégustation de café, thé, chocolat, sur place et à emporter ; Vente et dégustation de boissons fraîches et alcoolisées ; Plus largement débit de boissons, exploitation de toutes licences et notamment de la licence IV ; Accessoirement, prestations de gestion locative ; Ainsi que la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet,

par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités

Siège social : 94 avenue du Général de Gaulle 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : MV FOURNILS, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 94 avenue du Général de Gaulle 26260 Saint-Donat-sur-l'Herbasse, 981 953 623 RCS de Romans-sur-Isère

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

Immatriculation au RCS de Romans-sur-Isère

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/992e3a97-0b03-4e0f-89c7-def38f7cb696-form-instance